

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 06/12/2024 Date d'affichage : 06/12/2024 Nbre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 8 Votants : 10	L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents : Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Didier PETITPAS, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Michel LEBOUIC, Mme Laëticia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.
---	---

Absents excusés :

Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUIC
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH
Mme Sylvie COUPE
Mr Christian LAN

Absents :

Mr Patrick DEMARQUET
Mr Boris BOYAVAL

N°149- 2024

Validation du contrat pour le poste d'Agent Technique à l'école

Madame Hélène QUINTIN a été recrutée sur le poste d'agent d'animation à l'école pour une durée de septembre à décembre 2024.

Il a été procédé à la publication d'un poste d'Agent Technique auprès du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine le 04/12/2024 pour une durée allant du 1^{er} janvier 2025 au 8 juillet 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** la création de ce poste de contractuel d'agent technique à l'école pour la durée du 1^{er} janvier au 8 juillet 2025.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à signer tout document relatif à cette affaire.

Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le